



Appel à projets

Guide du candidat
Édition 2025



TotalEnergies

Document à l'usage des porteurs de projets
Candidature [ici](#)
du 3 au 28 mars 2025



Pour soutenir les projets
innovants de nos partenaires
locaux afin de permettre aux
jeunes, prioritairement éloignés
de la scolarité et de l'employabilité,
de révéler leurs talents et de
prendre leur destin en main.

Introduction

L'engagement de TotalEnergies en faveur de la jeunesse résulte d'une conviction : il n'y a pas de développement durable collectif sans perspective d'épanouissement pour elle, qui est à la fois l'avenir des territoires et la clé de leur vitalité.

C'est pourquoi la Fondation d'entreprise TotalEnergies soutient des initiatives qui donnent aux jeunes les plus vulnérables les moyens de prendre leur destin en main. Elle favorise l'égalité des chances et contribue à leur autonomie grâce à des dispositifs d'éducation, d'orientation, de formation et d'insertion professionnelle.

En 2025, l'Établissement TotalEnergies de Pau lance son nouvel appel à projets : JIMP'ACT.

Participer à JIMP'ACT, c'est proposer un projet à impact visant à développer la confiance et la capacité d'agir des jeunes en situation de fragilité pour les soutenir dans une construction éclairée de leur avenir !

En tant que partenaires sous convention de mécénat, les lauréats JIMP'ACT bénéficieront :

- D'un soutien financier allant jusqu'à 20 000 € pour déployer leur projet, sur une période de 2 à 3 ans ;
- De l'expertise et de la mobilisation de collaborateurs de TotalEnergies volontaires pour s'engager dans des actions bénévoles via le programme Action! à découvrir [ici](#) ;

Une thématique : éducation et insertion

Dans le droit fil de l'engagement pour la jeunesse de notre Fondation d'entreprise, nous nous engageons à contribuer à l'autonomie des jeunes fragilisés socialement afin qu'ils puissent prendre leur avenir en main et s'ouvrir plus facilement à des perspectives professionnelles.

En matière d'économie sociale et solidaire le « Faire alliance » avec les acteurs éducatifs et sociaux est la condition pour obtenir des résultats tangibles. Notre démarche, ensemble avec la société, est de déceler et soutenir des approches originales pour :

- **Faciliter l'orientation des jeunes ;**
- **Favoriser l'accès à la formation**, générale et professionnelle, en particulier dans l'industrie ;
- **Insérer et faciliter l'accès au monde du travail.**

QUELS SONT LES PROJETS CONCERNÉS ?

QUELS PROJETS PRÉSENTER ?

1. Les projets présentés doivent impérativement :

- **Œuvrer en faveur de l'éducation et/ou de l'insertion des jeunes, principalement ceux en situation de fragilité et/ou d'exclusion sociale** tels que : les jeunes qui relèvent des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), des réseaux d'éducation prioritaire (REP/REP+), de la grande ruralité, les réfugiés et mineurs non accompagnés (MNA), les jeunes pris en charge par l'aide sociale à l'enfance (ASE), les jeunes suivis par la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), les jeunes en situation de handicap, les jeunes LGBT+, les jeunes exposés à tous types de violences, qu'ils en soient les victimes et/ou les auteurs... ;

- Être destinés à la **tranche d'âge des 12/25 ans** ;
- Se situer sur les **départements des Pyrénées-Atlantiques, des Hautes-Pyrénées et des Landes** ;
- Ne pas être achevés au moment de l'examen du dossier.

2. Ces projets ont notamment pour objectif de :

- **Orientation** : accompagner les jeunes vers la réussite scolaire et leur développement personnel, les aider dans leurs apprentissages et leurs méthodes de travail, entretenir leur curiosité...
Notamment par des actions de mentorat ;
- **Formation** : faciliter la mobilisation des ressources personnelles, le développement de compétences et savoir-être professionnels, éveiller leur intérêt pour les sciences et les mathématiques et encourager les vocations dans ce domaine... ;
- **Insertion** : accompagner la définition du projet professionnel, la prise de poste ou l'entrepreneuriat...

Et, plus particulièrement, pour les populations relevant du parcours migratoire, du handicap et de la grande ruralité : soutenir l'acquisition d'une autonomie durable. Par exemple : aide aux démarches et à l'accès aux droits, à la maîtrise de la langue, au numérique, au logement, à la mobilité, aux soins notamment dans le champ de la santé mentale...

Les projets déjà soutenus par l'Établissement de Pau, par la Fondation TotalEnergies ou toute autre entité de TotalEnergies et de ses filiales ne sont pas éligibles.

Les modalités de participation

QUI PEUT PARTICIPER ?

- Les structures éligibles au mécénat au sens de l'article 238 bis du code général des impôts ;
- Créées depuis au moins deux ans ;
- Disposant d'un site internet ;
- Dont le budget annuel est supérieur ou égal à 50 000 € (dernier exercice clos) ;
- Dont le siège social est situé dans les départements des Pyrénées-Atlantiques, des Hautes-Pyrénées et des Landes.

QUEL MONTANT DEMANDER ?

La dotation attribuée ne pourra pas dépasser 30 % du budget total de la structure. **L'enveloppe budgétaire prévisionnelle par projet est comprise entre 8 000 € et 20 000 € par an.** La demande peut être échelonnée sur une période de 2 à 3 ans.

QUELS SONT LES PROJETS EXCLUS ?

- Les projets hors des départements mentionnés ;
- Les projets à caractère événementiel (salon, festival, spectacle...) ;
- Les projets à caractère religieux, confessionnel ou politique ;
- L'aide à la création d'entreprise ;
- Le sponsoring ;
- Les projets individuels/personnels ;
- Les projets achevés ou d'une durée inférieure à 2 ans.

COMMENT POSTULER ?

- Déposez votre dossier en ligne [ici](#).
- **La période de candidature se déroule du 3 au 28 mars.**

Important : l'étude des dossiers se déroule en deux étapes. Lorsque le premier volet du formulaire est validé et seulement dans cette condition, vous accédez au deuxième qui vous permet de présenter votre projet de façon détaillée. Ne tardez pas à postuler !

Passé le premier volet de validation lié à l'éligibilité de la structure, le deuxième volet permet de déposer un dossier complet qui sera proposé à des binômes de collaborateurs de la Compagnie (Établissement de Pau). Ils seront en charge d'étudier chaque dossier selon une grille d'évaluation. Après une mise en commun des résultats de tous les binômes, une pré-sélection sera proposée à un jury intermédiaire.

Vous serez alors notifié de votre participation au jury final ou informé, de façon justifiée, que votre projet n'a pas été retenu.

L'innovation et l'impact social visé par le projet, la solidité financière de la structure, les synergies envisagées avec d'autres structures locales, la clarté du dossier, la cohérence du budget du projet et la qualité du partenariat envisagé avec TotalEnergies seront également évalués.

La finale se déroulera le 12 juin 2025 en matinée au sein de l'Établissement TotalEnergies de Pau, selon un planning qui vous sera transmis. Sur un temps imparti, vous serez invité à 1 ou 2 représentants de votre structure à «pitcher» votre projet.

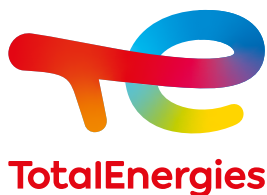
Une convention de mécénat concrétisera le partenariat.

Elle comprendra notamment :

- **Les obligations du partenaire**, incluant l'affectation du financement au projet de manière directe, intégrale et exclusive, et la transmission d'informations (dont un rapport annuel qui détaille l'utilisation des financements et le bilan des actions menées au regard des objectifs du Projet) ;
- **Les principes de collaboration**, incluant l'organisation d'un comité de pilotage annuel ;
- Une disposition relative à la **lutte contre la corruption** ;
- Des modalités en matière de communication sur le partenariat.

L'Établissement TotalEnergies de Pau regroupe deux centres d'excellence technologique multi-énergies de premier ordre : le Centre scientifique et technique Jean Féger - CSTJF et le Pôle d'études et de recherche de Lacq - PERL. Acteur économique prépondérant de la vie locale avec plus de 2500 salariés, son histoire humaine et industrielle est intimement liée à celle du Béarn depuis la découverte du gaz de Lacq en 1951. Spécialistes passionnés prêts à relever les défis technologiques inédits, les collaboratrices et collaborateurs de l'Établissement de Pau contribuent au virage de la transition énergétique résolument pris par la Compagnie. Ils ont également à cœur de s'investir pour dynamiser le territoire, ils participent à le faire rayonner au niveau mondial et s'engagent, en local, dans des actions de solidarité à impact positif.

Retrouvez nos activités et nos actualités sur :
www.cstjf-pau.fr



TotalEnergies SE

64018 Pau Cedex - FRANCE
Tél. : +33 (5) 59 83 40 00
5 994 199 152,50 euros
542 051 180 RCS Nanterre



**APPEL À PROJETS
GUIDE DU CANDIDAT**

Édition 2025